



Serez-vous notre nouvel interprète ou traducteur ?

Qui êtes-vous ?

Un interprète social...

- Parle une langue dont nous avons besoin (par exemple le pashto ou le tigrinya). A voir [site web](#)
- Parle bien le néerlandais, français et/ou l'anglais (niveau B2) *
- Habite à Bruxelles et a le temps de faire des prestations d'interprétariat en semaine (et lors des heures de bureau)
- A de l'expérience dans l'interprétation en milieu social ou veut en savoir plus
- Peut compatir à une situation mais peut en même temps garder une distance professionnelle
- Arrive à l'heure à chaque rendez-vous

Un traducteur social...

- A une bonne connaissance écrite d'une langue non courante et du néerlandais, du français ou de l'anglais
- A de l'expérience avec des traductions ou peut prouver son expérience en tant que traducteur
- Travaille avec précision et respecte le délai convenu

Quelles sont les activités de Bruxelles Accueil?

Nous facilitons la communication entre des allophones et des services publics et sociaux (par exemple : chez le psychologue, à l'école ou dans un centre d'asile).

Nous avons quatre activités parmi lesquelles vous pouvez choisir:

- L'interprétariat par déplacement
- L'interprétariat par visioconférence
- L'interprétariat par téléphone
- Les traductions écrites

Comment travaillons-nous?

- Si vous choisissez l'interprétariat, vous suivez d'abord notre formation interne sur l'interprétariat en milieu social. Après avoir réussi le test final, vous pouvez vous inscrire.
- Vous nous communiquez votre disponibilité et nous vous proposons des prestations d'interprétariat
- Les prestations d'interprétariat sont toujours par déplacement (dans la région de Bruxelles, exceptionnellement en dehors de Bruxelles), par visioconférence ou par téléphone
- Si vous choisissez la traduction écrite, vous faites d'abord une traduction d'essai



Qu'est-ce que vous recevez en retour ?

- **Vous vivrez des expériences uniques et vous vous sentirez utile**
- Vous êtes chaleureusement accueilli(e)
- Vous suivez **des formations intéressantes**
- Vous pouvez **perfectionner** vos connaissances linguistiques
- Vous êtes invité à toutes nos **activités** (la réception du nouvel an, le barbecue...)
- Il est possible de collaborer sous différents statuts (volontaire, indépendant, ALE ou Smartbe). Plus de renseignements [ici](#).
- Vous faites partie d'un **grand et large réseau** d'interprètes et de traducteurs

Vous êtes intéressé(e)?

Consultez notre site web pour voir de [quelles langues](#) nous avons besoin. Si votre langue en fait partie, envoyez un mail à info@bruxellesaccueil.be

Saintelettesquare 12/3 - 1000 Bruxelles

Tél: 02/511.27.15 | fax: 02/503.02.29

www.servicedinterpretariatsocial.be

Date: 05.06.2020

***Les langues + le niveau**

Vous avez le niveau B2 pour le néerlandais, le français et/ou l'anglais

- Vous pouvez le prouver en nous présentant une copie d'un diplôme ou d'un certificat
- Si vous n'avez pas de diplôme ou de certificat, vous pouvez faire un test de langue chez nous (pour l'anglais ou le français) ou faire le *certificerende test* organisé par le Huis van het Nederlands (pour le néerlandais)

